Commune de LUGRIN

Le document opposable est le dossier de P.P.R. approuvé par arrêté préfectoral du 28/06/1996.
Il est consultable en mairie et en préfecture.
Ce document est imprimable à l'echelle 1/5 000.

DDEA74/SAR/CPR

Legende

Réglementation des zones

- Zone fort
- Risque faible ou modéré
- Risque négligeable ou nul

Identification des zones
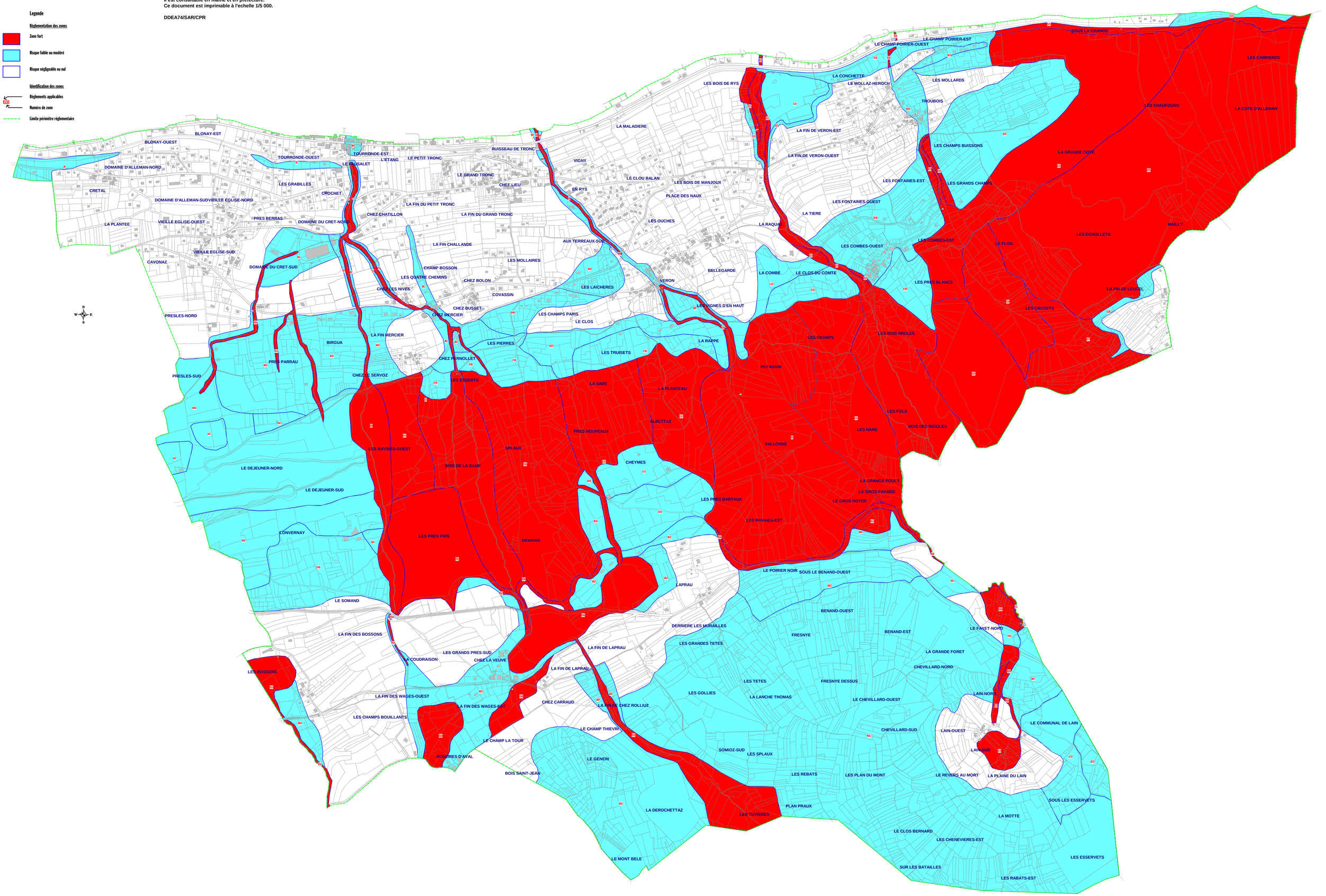
- Réglements applicables
- Numéro de zone
- Limite périmètre réglementaire